



**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
AMBASSADE DE FRANCE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

**FICHE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

La République tchèque, pays d'Europe centrale dont la superficie est de 78 886 km², est issue de la partition de la République fédérale tchécoslovaque, qui a eu lieu le 1^{er} janvier 1993. Le pays, dont la capitale est Prague, est divisé en 13 régions. La langue officielle est le tchèque et la monnaie est la couronne tchèque (taux de change : environ 27.5 CZK pour un 1 € au 1^{er} octobre 2014).¹ La République tchèque compte 10.5 millions d'habitants, soit une densité de 133 habitants par km².² Les principales minorités sont les Ukrainiens (1.1% de la population), les Slovaques (0.8%), les Vietnamiens (0.55%), les Russes (0.31%) et les Polonais (0.18%).

Les origines de l'enseignement supérieur tchèque remontent au Moyen Âge. Charles IV, Roi de Bohême et Empereur romain germanique, fonde l'Université de Prague, connue maintenant sous le nom d'Université Charles, en 1348. Le royaume de Bohême devint alors un foyer culturel et universitaire reconnu. La seconde université fut créée à Olomouc, dans le sud-est du pays, en 1573. L'histoire tchèque, caractérisée par un développement socio-politique discontinu, a eu des répercussions importantes sur l'enseignement supérieur, qui a souvent été un outil pour le pouvoir en place.

I- Organisation de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur en République tchèque est assuré par les universités et les écoles techniques, agronomiques et vétérinaires, ainsi que par un certain nombre d'établissements spécialisés. A la rentrée académique 2014, on dénombrait 71 institutions d'enseignement supérieur, parmi lesquelles 26 établissements publics, 45 privés et deux institutions d'Etat (académies de défense et de police).³

Les 26 établissements publics se répartissent comme suit : 20 universités, 4 académies d'arts et d'architecture et deux collèges (ou grandes écoles) polytechniques. Au total, 28 établissements bénéficient du statut d'université : les 26 mentionnés ci-dessus, ainsi que deux établissements privés. Les universités sont divisées en facultés, elles-mêmes subdivisées en de nombreux départements. Certaines facultés comptent plus de 15 départements, et des doublons entre facultés sont parfois observés au sein d'une même université.

Il convient de souligner le développement constant et important de l'enseignement supérieur privé (45 établissements), qui s'est développé après la Révolution de Velours. La législation, en place depuis 1998, permet à toute entité légale, reconnue comme telle de créer un établissement d'enseignement

¹ <http://www.cnb.cz/cs/index.html>

² <http://www.czso.cz/csu/redakce.nsf/i/vydavame>

³ <http://www.MŠMT.cz/vzdelavani/prehled-vysokych-skol>

supérieur privé sous réserve d'une accréditation par le Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports (MŠMT).

Par ailleurs, il est important de souligner l'existence de 178⁴ écoles supérieures professionnelles (« vyšší odborné školy » ou VOŠ, équivalents aux B.T.S., voire aux I.U.T.), qui proposent un cursus sur 3 ans après la **Maturita**⁵ (Baccalauréat). Un tiers d'entre elles sont privées. Toutes les VOŠ, sont aussi payantes. Ces écoles ne sont cependant pas considérées (y compris dans les statistiques ci-après) comme faisant partie intégrante du système d'enseignement supérieur tchèque. Leurs formations sont classées CITE 5B, à savoir axées sur la préparation à un métier précis, avec un enseignement pratique et technique⁶ alors que les formations universitaires sont classées CITE 5A et CITE 6 (pour les formations de doctorat) et correspondent à des formations davantage fondées sur la l'enseignement théorique et la recherche. Les cursus techniques et spécialisés qui y sont offerts (santé, économie et administration ou pédagogie pour l'essentiel) débouchent sur un « diplôme de spécialité » (*Absolutorium*), reconnu par le MŠMT. Près de 30 000 étudiants fréquentent ces établissements. Parfois, il s'agit d'un tremplin en vue d'intégrer une université.⁷

Les fondements légaux du système universitaire reposent sur la loi n°111/1998. Elle a permis notamment de réduire au minimum le contrôle de l'Etat sur l'enseignement supérieur, de confirmer la liberté et les droits académiques, et de constituer une gouvernance universitaire institutionnelle. Elle a, par ailleurs, instauré le niveau « *Bakalař* » (licence) et initié la participation étudiante à la gouvernance universitaire. Enfin, elle a réinstauré la recherche à l'université alors qu'elle lui avait été confisquée jusqu'à la fin de la période communiste. Toujours en vigueur, cette loi a subi plusieurs amendements, dont notamment celui de 2006 qui offre une plus grande latitude aux universités en matière de gestion budgétaire et introduit des garanties sociales aux étudiants en difficulté financière.

Entre 2008 et 2014, le système universitaire tchèque a fait l'objet de plusieurs projets de réforme, dont l'enjeu principal était le système de gouvernance des universités et ses liens avec le ministère en termes de décisions, notamment au sujet des programmes universitaires et de leur reconnaissance. Ces projets successifs n'ayant pas fait l'unanimité au sein de la communauté universitaire, ceux-ci n'ont finalement pas vu le jour.

Ainsi, le dernier projet d'amendement de la Loi de 1998 sur l'enseignement supérieur, encore en discussion, a retenu les changements suivants :

- création d'une agence nationale chargée d'accréditer les « domaines d'études ». Les établissements disposeraient ensuite d'une autonomie accrue dans la conception des programmes, une fois le « domaine d'études » validé en amont.
- création de nouveaux instituts d'auto-évaluation
- réduction du poids des facultés (départements d'études), au profit de l'université
- accroissement du pouvoir décisionnel accordé au Conseil d'administration universitaire, couplé à un rééquilibrage de sa composition⁸, entre universitaires extra-muros, politiciens, et représentants d'entreprises.

I-a) Relations Etat-enseignement supérieur

La répartition des compétences et des responsabilités entre les corps de l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur a trouvé une certaine stabilité ces dix dernières années. La tutelle est assurée par le Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports (MŠMT), dont l'une des tâches

⁴ <http://www.atlaskolstvi.cz/vyssi-odborne-skoly>

⁵ Ibid

⁶ Classification Internationale de Type d'Education, cf <http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/isc97-fr.pdf>, [page consultée le 13/01/14]

⁷ <http://www.MŠMT.cz/vzdelavani/vyssi-odborne-vzdelavani>

⁸ En comparaison avec l'amendement proposé en 2011/2012

principales est de répartir les moyens financiers entre les institutions d'enseignement supérieur et de contrôler leur utilisation. Depuis la loi sur l'enseignement supérieur de 1998, le MŠMT se charge d'élaborer des stratégies de développement de l'enseignement supérieur.

Les relations entre le MŠMT et les établissements d'enseignement supérieur font intervenir deux principaux organes consultatifs : le « Conseil des établissements d'enseignement supérieur », partenaire incontournable, composé de représentants désignés par les universités, et la prestigieuse « Conférence des Recteurs tchèques ».

I-b) Accréditation

Le MŠMT est responsable de l'accréditation des formations et des cursus, ainsi que des procédures de nomination des professeurs. Pour la première, il peut s'appuyer sur une Commission d'accréditation, chargée du processus d'évaluation, en particulier de la qualité. Chaque université soumet ses programmes d'études à la commission. En cas de rejet, les universités peuvent se pourvoir auprès d'une commission d'appel. La loi de 1998 exige que la Commission d'accréditation consiste en un corpus d'experts indépendants. Elle précise sa composition et la procédure de nomination de ses membres. Cette commission comporte 21 membres, nommés par le gouvernement tchèque sur proposition du MŠMT, pour une période de 6 ans, renouvelable une fois. Par ailleurs, c'est ce ministère qui autorise ou non la création d'institutions d'enseignement supérieur privées, lesquelles sont régulièrement contrôlées et évaluées.

Le dernier amendement de la Loi de 1998 prévoit la disparition des commissions, qui devrait être remplacées à terme par une agence nationale indépendante sous tutelle du Ministère, chargée de l'accréditation des domaines d'études. Les établissements d'enseignement supérieur devront alors choisir d'être soit orientés vers la recherche, soit habilités à délivrer des diplômes professionnels, uniquement au niveau licence. Cette information sera incluse dans les statuts de l'établissement et tout nouveau programme de formation devra répondre à cette caractéristique. L'agence vérifiera tous les dix ans si l'établissement tient ou non ses engagements par rapports aux critères qui auront été définis.

I-c) Organisation des universités

Chaque université est dirigée par un Recteur (le projet de réforme prévoit la possibilité de nommer un Recteur étranger), entouré de plusieurs vice-recteurs. Elle est divisée en facultés thématiques à la tête desquelles se trouve un doyen. On distingue 5 organes administratifs dont les fonctions sont partiellement redéfinies dans le projet de réforme.

- **le Recteur** dispose du pouvoir exécutif pour l'Université dont il est le premier représentant. Pour toutes les décisions importantes (budget, composition du conseil scientifique, modalités des examens d'entrée...), l'accord du Sénat académique est nécessaire. Le Recteur peut cependant imposer la définition de programmes d'études (lesquels devront toujours être validés par la commission d'accréditation).
- **le Sénat académique** joue un rôle consultatif mais peut, comme mentionné plus haut, apposer son veto à certaines décisions prises par le Recteur. Il est invariablement chargé de l'élection du Recteur. Sa composition varie selon les universités. La proposition du Livre Blanc prévoit de renforcer le rôle du Sénat académique en ce qui concerne la définition des contenus pédagogiques et des stratégies de recherche.
- **le Conseil scientifique** nomme les professeurs et veille à la qualité des programmes. Si la réforme est adoptée, de nouvelles missions lui seront attribuées : mise en place d'une politique de recherche et développement institutionnelle, ainsi que d'un

programme de développement professionnel en interne ; évaluation des activités de recherche et de leur rendement.

- **le Conseil d'administration**, composé au minimum de 9 membres désignés par le ministère et renouvelés par tiers tous les deux ans, valide les achats, ventes et location de bâtiments et de terrains de (et par) l'Université, ainsi que certains achats mobiliers lorsqu'ils sont très onéreux. Il contrôle les projets de développement des infrastructures universitaires. Le dernier amendement de la Loi de 1998 a conservé l'idée d'une diversification de l'origine de ses membres⁹. pour en faire un organe indépendant et renforcé dans son pouvoir décisionnel, sur la nomination des recteurs d'établissements notamment.
- **le Sénat étudiant** traite des problèmes liés à la vie étudiante.

I-d) Financement

La République tchèque a consacré 4 % de son PIB aux dépenses en matière d'éducation en 2014, contre 6.1% pour la moyenne européenne. Le budget 2015 prévoit une augmentation de 140 Millions d'euros dont une grande partie est destinée à augmenter les salaires des enseignants et à équiper les écoles.

Chaque université reçoit un soutien financier annuel de la part du MŠMT, dont le niveau est déterminé à partir du nombre d'étudiants et du coût estimé des études dispensées par discipline. Cela se traduit par un système de coefficients appliqués à un montant de base. Ce système permet de déterminer la dotation annuelle des établissements (voir tableau ci-dessous). Le montant de base fixé pour l'année 2014 est de 33 965 CZK (environ 1227 euros), contre 32 401 CZK en 2013. Ainsi selon le barème en vigueur, une université touchera 85 530 CZK (3 315 €) pour un étudiant en chimie, et 180 220 CZK (6 985 €) pour un étudiant des beaux arts.

Tableau des coefficients :

<i>Matières</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Coefficient</i>
Sciences humaines, économie...	1	1
Langues, enseignement...	2	1,2
Technique, ingénierie...	3	1,65
Agriculture, forêt...	4	2,25
Chimie, médecine,...	5	2,8
Vétérinaire, art dans les écoles non spécialisées	6	3,5
Arts, beaux-arts	7	5,9

Les établissements privés subviennent à leur propre fonctionnement. Toutefois, un financement de la part du MŠMT peut être obtenu pour les établissements dont la gestion est considérée comme relevant d'associations d'intérêt général. Une telle situation demeure exceptionnelle ; la principale source de financement de ces établissements demeure les frais de scolarité.

Les universités publiques perçoivent également des droits d'inscription, notamment pour les formations continues. Ces droits s'élèvent en moyenne à 3 000 CZK (soit près de 120 €). A titre de

⁹ Prévues par le livre blanc de 2006 ; préconisant un alignement sur les critères de l'OCDE

comparaison, les frais de scolarité dans les VOŠ publiques s'échelonnent de 2500 à 5000 CZK (100 à 200 euros) mais peuvent atteindre jusqu'à 17 000 CZK (environ 700 €) dans certaines VOŠ privées.

I-e) Evaluation et contrôle des formations

Depuis 2006-2007, tous les établissements tchèques sont considérés comme responsables des programmes proposés et de leur organisation. Ils doivent, par ailleurs, procéder à une auto-évaluation régulière. Les objectifs de la politique nationale en matière d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur sont formulés dans un Plan, qui fait de la qualité des activités académiques la condition principale pour atteindre les priorités politiques. C'est dans cette perspective qu'un système d'assurance qualité a été développé.

Les compétences de la Commission d'accréditation couvrent également l'assurance qualité en évaluant les formations dispensées, en formulant des recommandations, en publiant les résultats des évaluations et en se faisant l'interlocuteur direct du MŠMT. Elle travaille par ailleurs de concert avec les experts mandatés sur l'accréditation des programmes, ainsi que sur l'habilitation et la nomination des enseignants.

Notons que si elle est approuvée, la création de l'agence nationale indépendante du MŠMT, prévue dans le projet de réforme en cours, remettra en cause ce système.

I-f) Diversification et autonomie

Comme précisé plus haut, la loi du 22 avril 1998 a introduit la possibilité de créer des établissements d'enseignement supérieur privés, l'accord du ministère étant requis pour chaque création. A la rentrée universitaire 2014, il en existait 45¹⁰ qui proposaient essentiellement des formations de niveau *Bakalař* (licence en 3 ans), ainsi que quelques *Magistr* (Mastère), et ce généralement dans des domaines spécifiques. Elles accueillent certes encore peu d'étudiants, mais leur nombre croît rapidement : aujourd'hui 11,9% des étudiants tchèques du supérieur sont inscrits dans ces établissements contre seulement 1% en 2000. Ainsi, on y dénombrait un effectif global de 43 710 étudiants pour l'année académique 2013-2014 dont un peu plus de 4 000 préparait un *Magistr*. Cinq établissements se distinguent en accueillant plus de 2 000 étudiants, parmi lesquels l'Université Amos Komensky, la Vysoká škola finanční a správní et l'Université de New York à Prague.

Cette diversification institutionnelle s'est aussi accompagnée d'une augmentation importante de l'offre de formations, souvent critiquée car soupçonnée d'être préjudiciable à la qualité des études. Elle touche également les VOŠ, qui proposent plus de 500 cursus. Le MŠMT et l'Institut National de la Formation Technique et Professionnelle mènent actuellement une réforme de ces formations, dont l'objectif est d'aboutir à une offre organisée autour de 200 cursus, aux contenus redéfinis et harmonisés.

Depuis 2001, la politique de décentralisation encourage également la création d'établissements d'enseignement supérieur par les régions. Cette législation a accompagné le développement de certains établissements ou facultés (comme à Zlin et Jihlava) en dehors des grands centres universitaires du pays, sans réellement affecter la répartition régionale des étudiants puisque 60% d'entre eux restent concentrés dans les deux plus grandes villes du pays (Prague et Brno).

Les universités disposent d'une grande autonomie. Elles ont la possibilité, en particulier, de fixer le salaire de leur personnel enseignant, de définir des programmes d'étude ou d'organiser leurs cursus. Cela pose d'ailleurs des problèmes d'harmonisation et de reconnaissance des formations acquises, entre universités, mais aussi parfois entre facultés d'une même université.

¹⁰ <http://www.msmt.cz/areas-of-work/tertiary-education/overview-of-private-higher-education-institutions>

II- Organisation des études et enseignements dispensés

II-a) Accès à l'enseignement supérieur

Pour être admis dans des institutions d'enseignement supérieur (à l'exception des écoles artistiques), les étudiants doivent avoir obtenu la « Maturita » (équivalent du baccalauréat), puis passer un concours d'entrée dans la plupart des cas.

Ce sont les facultés qui organisent ces concours d'entrée payants (jusqu'à 20 €). Chaque faculté est libre de choisir les modalités de ses concours. Cette sélection est inévitable au regard de l'augmentation rapide des demandes d'inscription par rapport aux capacités d'accueil des facultés. Actuellement, malgré l'augmentation de la population universitaire, les facultés ne satisfont globalement qu'environ 70% des demandes d'inscription. Pour préparer la rentrée 2006-2007, certaines facultés s'étaient accordées pour faire passer aux candidats un test standard, mais ce procédé qui suscite des réticences n'a toujours pas été mis en place.

La rigueur de la sélection à l'entrée dépend de la réputation des facultés concernées. En moyenne, le taux de réussite est de 76%. Par la suite, la sélection est assez faible, sauf en première année (20 % de recalés en moyenne).

La mise en place progressive à partir de 2011 d'un nouvel examen, la Maturita nationale, devrait conduire à terme à une meilleure reconnaissance, et surtout à une meilleure « lecture » de cet examen par les établissements d'enseignement supérieur (tout le monde sur un même pied d'égalité), voire une suppression des concours d'entrée, ou au moins plus de souplesse sont attendues.

En effet, jusqu'en 2011, il n'y avait pas de sujets nationaux pour la Maturita. Les examens étaient organisés dans les lycées avec des niveaux variables. Il en résultait des inégalités entre les élèves. La nouvelle Maturita comporte des examens écrits et oraux. Depuis sa mise en œuvre elle a déjà fait l'objet de quelques changements. En 2013, par exemple, le MŠMT a supprimé un niveau de difficulté alors que l'année précédente les lycéens pouvaient choisir entre deux niveaux de difficultés différents. Le niveau le plus difficile était destiné aux lycéens souhaitant accéder à l'enseignement supérieur.

Actuellement, les lycéens ont deux matières dont les sujets sont nationaux (la langue tchèque et une langue étrangère ou les mathématiques) et deux sujets optionnels au choix. En 2013, 83,6 %, ont obtenu la Maturita, contre 81.4% en 2012 (69 569 élèves).

La sélection à l'entrée incite les jeunes titulaires de la Maturita à postuler dans plusieurs facultés, les obligeant donc parfois à ne pas suivre la formation réellement désirée. Les recalés aux concours d'entrée s'orientent souvent vers une formation technique post-Maturita dispensée dans les écoles supérieures professionnelles (VOŠ). A l'instar des universités, ces écoles organisent des concours d'entrée, dont le taux de réussite est en moyenne de 68%, mais pouvant atteindre dans certains établissements 80%, en raison d'un nombre de candidats peu important. Elles sont souvent choisies comme solution d'attente avant de tenter à nouveau les concours d'entrée dans les universités. Ainsi, 60% des étudiants de ces écoles poursuivent leurs études à l'université.

II-b) Le déroulement des études

Les cours commencent fin septembre, se terminent fin mai et sont organisés en deux semestres, des examens ayant lieu à la fin de chaque semestre. Certains cours sont optionnels. Le volume horaire est de 25 heures par semaine environ. La présence aux travaux dirigés est obligatoire, tandis que celle aux cours magistraux reste facultative.

Les universités décernent les diplômes correspondant au schéma LMD défini par le processus de Bologne. Le changement le plus notable fut l'introduction systématique de la licence (*Bakalař*). Auparavant, les étudiants s'inscrivaient directement pour un cycle de 5 à 6 ans de *Magistr* (Master), aucun diplôme intermédiaire n'était délivré. C'est pourquoi le diplôme de *Bakalař* manque parfois de reconnaissance par la société civile.

Les trois niveaux de l'enseignement supérieur sont donc les suivants :

- **la licence** (*Bakalářský diplom*) obtenue après trois, voire quatre années d'étude. Le programme de licence s'achève par un examen d'Etat final, qui inclut parfois la défense d'un mémoire. Les programmes de licence ne sont pas proposés par les facultés de médecine, de droit, d'architecture, de médecine vétérinaire, et de pharmacie, les étudiants de ces formations s'inscrivent directement en Master. En cas d'échec, ils ne peuvent recevoir de diplôme intermédiaire et s'engagent d'emblée dans des études de longue durée.
- **le master** (*Magisterský diplom*) : l'étudiant, titulaire d'une licence, peut poursuivre son cursus universitaire dans le cadre d'un programme de master, dont la durée est fixée à deux ans (120 crédits ECTS). En parallèle, il existe toujours un programme de master long (cité plus haut) qui ne délivre pas le diplôme intermédiaire de licence. Ces programmes sont tous sanctionnés par le grade de *Magistr* (Mgr.) alors que les filières techniques, agricoles et économiques le sont par le grade *Inženýr* (Ing.). Là encore, un examen d'Etat final et la défense d'un mémoire valident la formation.
- **les études doctorales** (*Doktorandské studium*) : l'admission au **programme doctoral** qui dure de 3 à 4 ans est conditionnée par la validation d'un Master. Les étudiants doivent suivre un programme d'étude et effectuer une recherche individuelle placée sous la direction d'un tuteur, lui-même enseignant-chercheur ou chercheur. La loi de 1998 précise qu'un étudiant tchèque doit, pour obtenir son doctorat, non seulement soutenir sa thèse devant un jury, mais également passer un examen d'Etat dont la forme n'est pas fixée par la loi. Ceci pose quelquefois des problèmes pour les thèses en co-tutelle. Les diplômés se voient décerner le grade de *Doktor* (PhD.)

Le projet de réforme prévoyait certains changements dans le système des études que l'amendement de la loi ne prévoit plus.

II-c) Validation et notation

Il existe plusieurs méthodes d'évaluation et de validation des enseignements en RT, quatre répertoriés ci-dessous :

- *Zkouska* (examen) : l'étudiant passe un examen et obtient une appréciation ou une note, généralement de 1 à 5 (voir tableau ci-après) ;
- *Zapocet* (certificat d'assiduité) : l'étudiant a assisté au cours, ce qui valide la matière ;
- *KLP ou Klauzurní prace* : travail final, sous forme d'études de cas (en droit surtout) ;
- *SZ ou Statní Zkouska* (examen d'Etat) : chaque cycle d'études est sanctionné par un examen d'Etat. Il est nécessaire de le valider pour obtenir le diplôme.

En République tchèque, le système de notation se fait sur une échelle allant de 1 (meilleure note) à 5 (moins bonne). Deux fois par an, au milieu et en fin d'année universitaire, les étudiants obtiennent un récapitulatif de leurs résultats, indiquant leurs notes dans les différentes matières.

Si l'étudiant reçoit un 5, il doit repasser l'examen dans la matière en question, normalement à la fin des vacances d'été, mais cela se passe le plus souvent en cours d'année, à une date convenue avec l'enseignant concerné. S'il réussit, il passe au niveau supérieur. En théorie, s'il échoue, il doit redoubler son année dans son intégralité. En pratique, les échecs sont assez rares, car les étudiants se voient proposer (ou pour être plus précis...demandent avec insistance le plus souvent) plusieurs possibilités de rattrapage (il peut y en avoir jusqu'à 5 !).

Les relevés de notes comprennent souvent des appréciations traduisibles de la manière suivante :

Výborně	Excellent	1
Velmi dobře / Chvalitebně	Très bien	2
Dobře	Bien	3
Vyhověl / Dostatečně	Suffisant / passable	4
Nevzhověl / Nedostatečně	Insuffisant / ajourné	5

Voici les principales abréviations des diplômes tchèques:

Bc : licence (« bakalař »)

Mgr : master (« magistr »)

Ing : ingénieur en mécanique, génie civil, électrotechnique, économie...

PhDr : docteur en philosophie ou en histoire

PaeDr : docteur en pédagogie

JuDr : docteur en droit

II-d) Le personnel enseignant ¹¹

Au sens large, plus de 38 000 personnes travaillent dans les établissements d'enseignement supérieur. Parmi elles, le personnel enseignant représente plus de la moitié, soit environ 1 enseignant pour 20 étudiants. La hausse continue de ce ratio depuis plusieurs années a deux causes : l'augmentation considérable de la population étudiante et le peu d'attrait de la profession d'enseignant-chercheur, en partie lié à la faiblesse du niveau des salaires, face aux rémunérations concurrentielles du privé. Cette désaffection pose de nombreux problèmes, en particulier celui du renouvellement de génération. Par ailleurs, certaines universités ne peuvent pas (plus) proposer de formations de troisième cycle, voire même de deuxième cycle, car un quota minimum d'enseignants-chercheurs est requis par la Commission d'accréditation. Cette situation est plus sensible en région qu'à Prague.

Les différents grades :

- **Assistent (Assistant)** : les postulants à ce titre (âgés de 23 à 25 ans en moyenne) doivent avoir un niveau universitaire Maturita +5 (Master).
- **Odborný asistent (Maître Assitant)** : les postulants à cette fonction (âgés de 30 ans en moyenne) doivent posséder un Doctorat.
- **Docent (Maître de conférence)** : les postulants (âgés de 45 ans en moyenne) doivent posséder un Doctorat, ainsi qu'avoir enseigné au moins 5 ans à l'université, publié au moins 15 articles dans des revues spécialisées y compris étrangères et soutenu une thèse d'habilitation. En 2012, on dénombrait 4 197 *Docenti* dans les universités publiques.

¹¹ <http://www.MŠMT.cz/statistika-skolstvi/terciarni-vzdelavani>

- **Professeur** : les postulants (souvent âgés de plus de 50 ans, voire 55 ans) doivent en plus soutenir une troisième thèse et sont nommés par le Président de la République. Ils étaient 2 494 dans les établissements publics en 2012.

La procédure est assez stricte et l'évolution dans la carrière académique est chronophage. Le degré académique *PhD* est nécessaire pour pouvoir obtenir un poste d'assistant senior. Cela signifie que le niveau de qualification du personnel enseignant est assez élevé en comparaison avec celui des autres pays européens. Les modalités de nomination des professeurs associés et des professeurs, qui constituent les deux plus hautes fonctions dans le corps enseignant, sont décrites dans la loi. Un professeur associé est nommé par le Recteur devant lequel il présente sa soutenance d'habilitation. Les professeurs sont quant à eux nommés par le Président de la République sur recommandation du Comité scientifique de l'Université.

Les universités rémunèrent directement leur personnel enseignant, et ce de manière totalement autonome vis-à-vis du MŠMT. Le salaire moyen mensuel des enseignants s'élève à environ 25 000 CZK (près de 1 000 €). Celui des professeurs (grade le plus élevé dans la hiérarchie universitaire) atteint en moyenne 33-35 000 CZK (environ 1 300 €), avec relativement peu de disparités entre les universités. Elles sont plus marquées au sein d'une même université; certains professeurs pouvant gagner jusqu'à 100 000 CZK (environ 4 000 €) par mois, par le biais de fonctions annexes diverses, mais aussi selon la matière enseignée.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

III-a) Démocratisation de l'enseignement supérieur

La première initiative significative pour encourager l'enseignement supérieur fut la mise en place de nouveaux mécanismes de financements basés sur le nombre d'étudiants. Si ces mécanismes ont changé et se sont améliorés depuis plusieurs années, le système de financement demeure profitable à l'augmentation des effectifs. Le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur a commencé à croître immédiatement après la Révolution de velours. La population étudiante a pratiquement triplé depuis. Cette explosion des effectifs fut aussi soutenue par la mise en conformité du système d'enseignement supérieur tchèque avec les objectifs et recommandations du processus de Bologne. Les études supérieures dans l'enseignement public sont gratuites jusqu'à l'âge de 26 ans. Les étudiants de moins de 26 ans bénéficient d'aides sociales (assurances sociales et maladie notamment). Cette limitation, considérée parfois comme discriminante, se heurte à l'allongement de la durée des études, notamment en cas de préparation d'un doctorat.

La République tchèque est un pays qui conserve un pourcentage relativement bas de diplômés. Il faudra attendre quelques années avant que la croissance exponentielle du nombre d'étudiants se ressente sur le marché du travail. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est bas. En 2012, ce taux était de 2,9% pour les diplômés de l'enseignement supérieur contre 5% pour diplômés du bac et 29% pour les non diplômés.¹²

III-b) La population étudiante

Un peu plus de 368 000 étudiants fréquentaient les établissements d'enseignement supérieur tchèque en 2013-2014 contre 389 608 en 2012-2013, soit une baisse de 5.5 % (7% si l'on se réfère à l'année scolaire 2010/2011). Cette baisse s'explique surtout par le creux de la courbe démographique, même si en 2009 le ministère de l'éducation et les universités se sont mis d'accord pour limiter le nombre des étudiants à partir de l'année académique 2011-2012. Toutefois, les universités ne sont pas obligées de respecter cette limite. En effet, elles peuvent accepter autant d'étudiants qu'elles le souhaitent, sans toutefois avoir la certitude d'obtenir une dotation de l'Etat pour les étudiants au-delà de cette limite

¹² <http://www.czso.cz/csu/csu.nsf/informace/czam020113.doc>

Parmi cette population étudiante, 88.3 % des étudiants sont inscrits dans les établissements publics. Après dix années d'existence, les effectifs des établissements privés, qui ont connu une très forte augmentation ces dernières années, se stabilisent désormais autour de 12%.

La République tchèque compte plus de 40 000 sont étrangers dont plus de 73 % sont inscrits dans les établissements publics, un nombre qui a quadruplé en quatre ans.¹³

La structure de la population étudiante évolue, en partie, en fonction des débouchés sur le marché du travail. Il convient, cependant de rappeler que, d'une part, la République tchèque a une tradition de formation d'ingénieurs (22.4 % d'inscrits en sciences et techniques en 2013-2014) et que, d'autre part, les cursus d'économie suscitent un intérêt grandissant (23.2 %).

Répartition par domaine d'études

Sciences naturelles	31 982
Sciences et techniques	82 392
Sciences vétérinaires et forestières	14 434
Médecine, Pharmacie	30 885
Sciences humaines et sociales	63 668
Economie	85 352
Droit	14 098
Pédagogie et sciences de l'éducation	41 108
Arts et Culture	10 027
Total	368 304

La part des femmes dans l'enseignement supérieur a également progressé. En 1995, elles représentaient 44,1% de la population étudiante dans les établissements publics, puis 50,2% en 2004 et 56% en 2012. Les statistiques montrent également qu'elles obtiennent de meilleurs résultats que les hommes.

Les 94 071 diplômes décernés en 2012 (35 % de plus qu'en 2005), se répartissent comme suit : 52 407 *Bakalař*, 39 030 *Magistr* et 2 634 *Doktorat*. Le nombre de diplômes de Licence (*Bakalař*) a triplé comparé à l'année 2005. Ce résultat est, entre autres, la conséquence mécanique de l'augmentation du nombre d'inscrits en *Bakalař* au début des années 2000 (+ 37% entre 2003 et 2005). Elle traduit aussi la généralisation progressive du système LMD. Ainsi, le nombre de diplômés de *Magistr* faisant suite à un *Bakalař* est passé de 5 162 en 2005 à 21 726 en 2011 et 31 866 en 2012. Parallèlement, il n'est pas surprenant de voir le nombre de *Magistr* obtenus dans des « cycles longs », diminuer progressivement (19 061 en 2005 pour 9 668 en 2011 et 7 164 en 2012).

III-c) Internationalisation de l'enseignement supérieur

Processus de Bologne

La République tchèque participe au Processus de Bologne depuis son lancement. Des changements importants sont survenus, depuis la rencontre de Londres en 2007, que ce soit au niveau des réformes législatives ou des changements dans la structure institutionnelle. Les réformes qui ont trait à l'enseignement supérieur se fondent sur des recommandations formulées dans un rapport de l'OCDE sur l'enseignement supérieur tchèque.

Mobilité internationale des étudiants tchèques

¹³ <http://www.MŠMT.cz/statistika-skolstvi/data-o-studentech-poprve-zapsanych-a-absolventech-vysokych>

Les programmes de mobilité sont assez nombreux et se complètent, si bien qu'ils permettent aux étudiants tchèques de poursuivre une expérience à l'étranger mais aussi d'augmenter le nombre d'étudiants étrangers en République tchèque (ils représentent près de 10% de l'ensemble de la population étudiante). Cette politique, inscrite dans les objectifs du gouvernement, implique aussi la promotion des langues, la remise des diplômes en langue étrangère (en anglais le plus souvent) et des soutiens spécifiques aux institutions qui se donnent une dimension internationale. Des activités à l'international sont cofinancées sur le budget de l'Etat, via des programmes de développement et le programme Erasmus. La République tchèque fut, à cet égard, un des premiers pays à introduire un système de co-financement public à ce programme.

En plus d'Erasmus, un programme spécifique, baptisé Free Movers, soutient la mobilité étudiante. Il prend en compte les destinataires des bourses et les pays d'accueil. Par ailleurs, beaucoup d'étudiants perçoivent une aide financière de leur propre établissement ou faculté. Les étudiants qui expérimentent le séjour à l'étranger représentent 4 % du total des étudiants tchèques, une proportion considérée insuffisante.

La République tchèque a toujours été active dans l'application des politiques promouvant un espace européen de l'enseignement supérieur. Elle mène aussi depuis quelques années une politique d'attractivité à destination des étudiants des autres pays d'Europe centre et orientale.

La République tchèque n'a pas de programme permettant aux étudiants d'effectuer l'ensemble de leur parcours universitaire à l'étranger. Cependant, ceux qui sont à l'étranger ont les mêmes droits et bénéficient des mêmes avantages sociaux que ceux qui se trouvent en République tchèque¹⁴, même s'ils doivent s'acquitter des frais de scolarité à l'étranger.

Le nombre d'étudiants tchèques partant via Erasmus a été multiplié par 6 depuis 1999, pour atteindre 7299 en 2012-2013¹⁵. Avec un effectif de 720 étudiants, la France était en 2012-2013 la seconde destination des étudiants Erasmus tchèques, derrière l'Allemagne (1145), mais devant l'Espagne (702) et le Royaume-Uni (582) et la Finlande (420). On note également depuis 4-5 ans une diversification des destinations et une augmentation sensible de la mobilité vers les pays nordiques (Finlande, Danemark, Suède et Norvège), la Turquie et les nouveaux pays membres de l'UE, aux premiers rangs desquels la Pologne, la Slovaquie et les pays baltes. Toutefois, la mobilité vers les pays de l'UE-15 concerne encore près de 90 % des étudiants Erasmus tchèques.

Etudiants étrangers en République tchèque

L'accueil d'étudiants et d'enseignants étrangers dans les universités tchèques a fortement augmenté en dix ans : le nombre d'étudiants étrangers dans les universités tchèques est ainsi passé de 13 080 en 2003-2004 à 39 969 en 2013-2014¹⁶. Les difficultés de la langue tchèque constituent un frein même si de nombreuses formations en anglais se développent de plus en plus. Certaines facultés de médecine et d'arts, ainsi qu'en ingénierie, montrent des exemples de réussite d'internationalisation.

Reste, par ailleurs, la question de la reconnaissance et de l'équivalence des études et diplômes étrangers en République tchèque. Il n'y a pas de cadre général et bien souvent les problèmes sont évalués au cas par cas. Les décisions relèvent plus d'individus (responsables de formation) que des instances universitaires (NARIC, administration, directions de facultés...). La France et la République tchèque ont signé en décembre 2014 une déclaration de reconnaissance des diplômes et des périodes d'études entre les deux pays.

Le nombre d'étudiants français effectuant une mobilité Erasmus en République tchèque a été multiplié par plus de 20 depuis la fin des années 1990, passant de 37 à 795 en 2012-2013¹⁷. Les Français

¹⁴ L'étudiant peut à titre d'exemple continuer à bénéficier de la sécurité sociale étudiante tchèque, si celui-ci prouve son statut d'étudiant à l'étranger.

¹⁵ <http://ec.europa.eu>

¹⁶ http://www.czso.cz/csu/cizinci.nsf/engdatove_udaje/ciz_vzdelavani#cr (page consultée le 11/07/2014)

¹⁷ http://ec.europa.eu/education/tools/statistics_en.htm (page consultée le 11/07/2014)

sont ainsi la deuxième nationalité Erasmus du pays, juste après l'Espagne (915 étudiants Erasmus en 2012-2013) et devant la Turquie (615) et la Pologne (584).

III-d) Formation continue et à distance

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, la République tchèque développe la formation continue, notamment via l'enseignement à distance. Ce dernier s'est mis en place dans les universités et dans les écoles supérieures professionnelles, notamment grâce aux financements issus du programme PHARE de l'Union européenne. En 2012, près de 27% des personnes âgées de 25 à 64 ans étaient inscrites en formation continue ou en formation à distance. L'Institut National pour la Formation Professionnelle est chargé de la réorganisation et de l'harmonisation de l'offre de ces formations, de leur articulation avec les cursus de formation initiale et de leur adaptation aux besoins du marché du travail. Pour sa part, le Centre national tchèque d'Enseignement à distance œuvre à promouvoir, développer et coordonner ce type d'enseignement. Il est l'un des 4 organismes que compte le Centre d'Etudes sur l'Enseignement Supérieur (institution d'Etat jouant un rôle de conseil auprès des Institutions d'Enseignement Supérieur).

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

IV-a) France

On estime à près de 500 le nombre d'accords inter-universitaires franco-tchèques, tous secteurs et tous types confondus. Au-delà de la mobilité étudiante et professorale Erasmus, notre coopération universitaire bilatérale s'appuie également sur des formations structurantes parmi lesquelles 3 filières francophones et 5 masters en partenariat :

Filières francophones :

Master franco-tchèque d'administration publique (année de création : 1999)
--

Partenaires : Université Masaryk de Brno - IPAG de l'Université de Rennes 1

Le Master franco-tchèque d'Administration publique délivre un double diplôme, à savoir un "Magistr" de la faculté d'économie et d'administration (ESF) de l'Université Masaryk de Brno, et Master de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de l'Université de Rennes 1. Les étudiants sont recrutés au niveau Bac+3 (bakalař tchèque). Au cours de cette formation de 2 ans, ils suivent des cours en tchèque à l'ESF et participent à des sessions de cours en français, donnés par des intervenants envoyés par l'IPAG de Rennes (environ 15 sessions par an). Ces cours sont complétés par ceux donnés par un coordinateur français résidant sur place. Les étudiants effectuent par ailleurs 3 mois de stage dans des administrations françaises et 3 semaines dans des administrations tchèques.

<http://www.econ.muni.cz/fr/>

Contact : brno@campusfrance.org

Master de l'Institut franco-tchèque de gestion (année de création : 1991)
--

Partenaires : Université d'Economie de Prague (VSE) - Université de Lyon 3

L'Institut Franco-Tchèque de Gestion (IFTG), intégré au sein de la VŠE, propose un Master spécialisé de gestion des entreprises, en partenariat avec l'Université de Lyon III. Cette formation de 3ème cycle, d'une durée d'un an, dont trois mois minimum de stage en entreprise, est organisée à Prague et accueille en moyenne, chaque année, une trentaine d'étudiants tchèques, voire d'autres nationalités. Les études sont sanctionnées par l'obtention du diplôme français de « Master Management et Administration des Entreprises » de l'Université Lyon III. L'IFTG s'attache à renforcer les liens économiques entre la France et la République tchèque. Il forme des gestionnaires francophones, aptes à exercer des responsabilités dans des entreprises franco-tchèques ou dans les filiales d'entreprises françaises implantées en République tchèque.

<http://iftg.vse.cz/>

Contact: Mgr. Vlaka KARETOVÁ ; karetovv@vse.cz

Master en Ingénierie Automobile (année de création : 2005)

Partenaires : Université technique de Prague (ČVUT) - ENSTA de Brest – Université HAN de Arnhem aux Pays-Bas

Les étudiants sont recrutés au niveau licence ou équivalents (y compris les professionnels du secteur en validation d'acquis). Le « Master » en Génie Automobile est labellisé par les partenaires français (ENSTA, Brest) et tchèque (ČVUT, université technique de Prague), ainsi que par l'université HAN de Arnhem aux Pays-Bas. La formation dure 2 ans. La première année, les enseignements ont lieu à la ČVUT de Prague. La seconde année est répartie en 2 semestres : formation à l'ENSTA de Brest ou à l'université HAN (semestre 1) ; stage au sein d'entreprise automobile, à l'issue duquel un mémoire doit être rédigé et soutenu (semestre 2). Le cursus ČVUT + ENSTA permet d'obtenir à la fois le diplôme tchèque d'Ingénieur et le diplôme français de Master.

<http://www.emae.eu/>

Contact : Gabriela Achtenová ; Gabriela.achtenova@fs.cvut.cz

Masters en partenariat :

Université de Bohême de l'Ouest de Plzen / Ecole centrale de Marseille : <i>Ingénierie mécanique et industrielle</i>
--

Ce double-diplôme permet de former des étudiants en Génie civil à un très haut niveau. La deuxième année de master est effectuée à Centrale Marseille, où les étudiants suivent des cours, en français, de mécanique, physique et ingénierie, mention „aéronautique et espace“.

(Contact : Olivier BOIRON ; olivier.boiron@centrale-marseille.fr)

Université technologique de Brno / ENSAM Cluny : <i>Double Degree Industrial Engineering</i>
--

Il s'agit d'un cursus en 2 ans dont l'objectif est de préparer les diplômés à travailler dans le domaine de la technologie de fabrication et la technologie de production en se concentrant sur la production d'avions. La dernière année de Master est assurée au sein de l'établissement partenaire à l'étranger.

(Contact : Dr. David PRATT, david.pratt@ensam.cluny.fr)

Université de Bohême de l'Ouest de Plzen / EISEE Engineering Paris : <i>Master Applied Electronics & Embedded Systems</i> 2011
--

Le master se réalise pour les étudiants tchèques en trois ans, dont quatre semestres en France. Il permet l'obtention du titre d'ingénieur. Les enseignements se font en Anglais, combinés à des cours de français Langue étrangère.

(Contact : Didier DEGNY, d.degny@esiee.fr)

Université de Bohême du Sud de České Budejovicé / Université de Paris Descartes–Sorbonne : <i>Master Théories et pratiques linguistiques : sciences du langage</i>

Ce Master franco-tchèque, dont les étudiants obtiennent un double diplôme, a pour son objectif de former des spécialistes de linguistique dans le domaine de l'éducation, de la science et de la recherche, des relations internationales ou de la traduction. Ce cursus de deux ans se déroule en République tchèque (la première année) et en France (la deuxième année). Les cours sont assurés en français

(Contact : Pr. Jean-Pierre GOUDAILLIER, jpg@paris5.sorbonne.fr)

Université de Bohême de l'Ouest de Plzen / Université d'Artois : <i>FLE sur objectifs spécifiques</i> <i>MASTER Français langue étrangère/langue seconde « FLE/FLS en milieux scolaire et</i> <i>entrepreneurial »</i>
--

Ce Master qui conduit à un double diplôme, a pour son objectif de former des spécialistes de FLE en milieux scolaire et entrepreneurial. Ce cursus de deux ans se déroule en République tchèque (la première année) et en France (la deuxième année). Les cours sont assurés en français.

(contact : Jean-Marc Vercruysse : jmarc-vercruysse@univ-artois.fr)

Promotion de l'enseignement supérieur français – Espace Campus France

Afin de favoriser la mobilité des étudiants tchèques vers la France, l'Ambassade de France à Prague assure la promotion des études dans notre pays au travers de son Espace Campus France (ECF) créée en 2007. L'ECF s'adresse aux étudiants tchèques désireux d'entamer ou de poursuivre leurs études dans notre pays. Situé dans les locaux de l'Institut Français, avec une antenne à Brno, deuxième ville universitaire du pays, il propose aux étudiants un service d'information et d'orientation et un accompagnement individualisé. L'ECF intervient également dans la promotion du système

français d'enseignement supérieur à travers sa participation aux salons étudiants et autres manifestations dédiées à l'enseignement supérieur dans les universités et les lycées du pays.

Programme de Bourses du Gouvernement Français (BGF)

Levier d'influence le plus important de notre dispositif de coopération bilatérale, aux côtés du programme de recherche le PHC Barrande et des prix scientifiques, les BGF couvrent tous les domaines scientifiques et s'adressent, hors secteur linguistique, à des étudiants en doctorat pour des thèses en cotutelle ou des stages d'une durée de 1 à 3 mois dans un laboratoire de recherche français. Chaque année, plus de 40 étudiants bénéficient de ce programme.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

IV-b) Autres pays, notamment européens

Coopération avec les pays de Visegrad¹⁸

Le Fonds international de Visegrad (FIV) a été créé le 9 Juin 2000 par les quatre Etats membres du Groupe de Visegrad: la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie (pays du V4). Le FIV est basé à Bratislava (Slovaquie), et sa langue officielle est l'anglais. Les quatre États membres contribuent à part égale à son budget.

La mission de la FIV est de promouvoir le développement de la coopération entre les Etats membres dans le domaine de la culture, la science et de la recherche, l'éducation, la mobilité des étudiants, le tourisme et la coopération transfrontalière, à travers des programmes de subventions et de bourses.

CEEPUS (Central European Exchange Programme for University Studies)¹⁹

Le programme de coopération régionale multilatérale CEEPUS vise à créer un réseau universitaire d'Europe centrale, composé de nombreux sous-réseaux, comprenant chacun au moins trois établissements d'enseignement supérieur (dont deux doivent être issus des différents Etats membres de CEEPUS).

L'accord CEEPUS II a été signé à Zagreb par les pays suivants : Albanie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Hongrie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie et Slovénie; et le Kosovo comme pays coopérant. Le programme CEEPUS facilite l'échange de bourses pour les étudiants de premier cycle ayant validé deux semestres d'études, les étudiants de troisième cycle et des professeurs d'université. Chacun des pays participants propose chaque année un nombre de mensualités de bourses d'études destinées à l'admission des étudiants et professeurs étrangers, selon le principe de réciprocité. Aussi, les étudiants dont les universités d'origine ne font pas partie d'un réseau approprié peuvent demander à bénéficier d'une bourse CEEPUS dans le cadre du programme « Free movers ». L'accord CEEPUS III a été signé en 2010, et a pris effet le 1er mai 2011.

L'Autriche²⁰

Le programme AKTION structure la coopération bilatérale entre la République tchèque et l'Autriche dans le domaine de la science et de l'éducation, et favorise la mise en œuvre de projets de recherche

¹⁸ Informations détaillées sur le programme de bourses Visegrad : www.visegradfund.org/instructions.html

¹⁹ [programme d'échange d'Europe centrale pour les études universitaires](#). Informations détaillées sur le programme CEEPUS : www.ceepus.info

²⁰ Informations détaillées disponibles sur les sites <http://www.dzs.cz/AKTION/AKTION.HTM> et www.oead.at

communs et des échanges universitaires entre les établissements d'enseignement supérieur dans les deux pays.

Depuis sa création en 1992, le Programme AKTION, coordonné par un conseil composé de dix membres nommés par les ministres tchèque et autrichien de l'Education, a favorisé en particulier les activités qui contribuent au développement à long terme du potentiel scientifique et de l'enseignement supérieur des établissements d'enseignement.

Initialement (1992-1996), le programme a été axé sur le soutien aux cinq universités tchèques établies après 1989, via l'octroi de bourses à des étudiants et des enseignants universitaires. Dans les années 1997-2001, une attention particulière a été accordée à la mise en œuvre de projets communs visant à stimuler la coopération directe entre les universités, promouvoir l'apprentissage de la langue du pays partenaire et renforcer la coopération scientifique et technique.

Depuis 2004, la coopération éducative est poursuivie par l'octroi de bourses, l'organisation de conférences et de séminaires conjoints et la mise en œuvre de des projets de recherche conjoints.

L'Allemagne

La coopération bilatérale germano-tchèque couvre de nombreux domaines. L'Ambassade joue avant tout un rôle de diffuseur d'information et de mise en relations des partenaires potentiels.

La coopération universitaire est très active. Elle implique divers organismes publics et privés. La base de la coopération allemande est liée à la promotion de la langue, et au maintien de son importance dans le pays, face à l'attrait croissant pour l'anglais. Là encore, la politique de coopération n'est pas centralisée. L'Ambassade laisse les relations bilatérales s'établir entre les partenaires.

L'Institut Goethe a une vocation essentiellement linguistique, mais aussi culturelle. C'est une association libre subventionnée par l'Etat. Cet organisme, qui a fusionné avec l'Agence Internationale pour l'Europe centrale, est aussi chargé de favoriser les partenariats entre universités. L'Institut collabore avec l'Université Charles pour la formation de professeurs d'allemand tchèques.

Parallèlement, le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) œuvre pour le développement des échanges universitaires. Il a deux missions principales : aider les étudiants tchèques à partir à l'étranger, et aider les étudiants allemands à venir en République tchèque. Il dispose d'un réseau de 13 lecteurs en République tchèque, répartis dans les principales villes du pays, dont quatre à Prague²¹. Ces lecteurs enseignent l'allemand, le droit ou l'économie, et agissent comme autant de relais locaux pour renseigner les étudiants tchèques sur les diverses possibilités de bourses. Le DAAD propose également de nombreuses bourses d'études. Le montant des bourses s'échelonne de 750 euros mensuels pour un diplôme de deuxième cycle effectué sur un ou deux ans, à 2150 euros pour certains séjours de recherche de troisième cycle²².

Le Royaume-Uni

Les questions culturelles et universitaires sont confiées au British Council, présent en Tchécoslovaquie depuis 1945. Sa mission principale est l'enseignement de l'anglais.. Une politique d'implantation régionale est désormais mise en œuvre et des jumelages se développent (Olomouc/Durham, Brno/Leeds). Des bourses sont offertes chaque année réservées à des étudiants d'excellence de République tchèque, dans le domaine de l'administration. Par ailleurs, le British Council favorise les liens entre universités. Parmi les partenariats établis, on citera notamment : Université technique de Brno et Université du Pays de Galles dans le secteur des lasers, Université Palacky d'Olomouc et Université d'East-Anglia pour les sciences sociales.

D'autres outils ont été mis en place afin de renforcer les échanges universitaires tchéco-britanniques et la mobilité étudiante, dont la bourse Masaryk, créée en 1990, et la fondation Jan Hus qui a tissé des liens depuis quelques années avec des universités britanniques, telles que Oxford ou Cambridge. Si la plupart des étudiants tchèques doivent prendre en charge leurs frais d'études pour venir en Angleterre, le Royaume-Uni demeure une destination de choix pour les étudiants tchèques.

²¹ <http://www.daad.cz/?menu=7&smenu=1>, page consultée le 11/07/2014

²² <http://www.daad.cz/?menu=8&smenu=1>, Ibid

Les Etats-Unis

Les échanges Américano-tchèques d'étudiants et de chercheurs résultent principalement d'accords directs entre instituts ou universités partenaires, et non d'initiatives coordonnées par le département d'Etat Américain. Cependant, les deux pays ont signé le 6 septembre 2007, à Prague, un accord de coopération bilatérale en matière de science et technologie. D'une validité initiale de 10 ans, cet accord vise, entre autres, à stimuler la coopération aussi bien en recherche fondamentale qu'en recherche appliquée, ainsi qu'à intensifier les échanges de chercheurs.

Une vingtaine de bourses à des étudiants en master et doctorats, qui couvrent tous les domaines d'études, à l'exception de la médecine clinique et des MBA. Elle couvre également les frais d'inscription à l'université, à hauteur de 15 000 dollars. Des bourses sont également attribuées aux post-doctorants souhaitant effectuer aux Etats-Unis un séjour de recherche, ou enseigner au sein d'une université américaine. La bourse peut être obtenue sur une durée de trois à dix mois.

La commission Fulbright a développé par ailleurs un réseau d'alumni tchèques ayant participé au programme.

Au-delà des bourses octroyées par des organismes américains aux étudiants ou enseignants-chercheurs tchèques, la présence des Etats-Unis est bien plus visible au travers d'universités délocalisées. Parmi les quatre universités américaines implantées en République tchèque, deux proposent des programmes en anglais, accrédités par le MŠMT. L'Ecole Supérieure Anglo-Américaine (350 étudiants, dont environ 230 tchèques) délivre deux licences ; l'une en politique et société, l'autre en économie et management. Pour sa part, l'Université de New York à Prague (900 étudiants, 600 en licence dont 300 tchèques) forme à la gestion et aux relations économiques internationales.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco- tchèque

V-a) Développement de formations double-diplômantes

A l'instar des masters en partenariats mis en place en 2008-2009, le poste se donne comme priorité de développer des masters menant à un double diplôme en sciences exactes ingénierie.

V-b) réseau des écoles d'arts

Initier un réseau d'établissements français et tchèques souhaitant coopérer dans les domaines de l'art, du design et de l'architecture.

V-c) Espace Campus France itinérant

L'espace Campus Prague et son antenne à Brno poursuivront leur développement en régions en multipliant les actions de communications et d'information au plus près des étudiants et des lycées tchèques.

V-d) Plateforme Alumni :

Une plateforme Alumni en ligne, est lancée par l'agence centrale CampusFrance à Paris, à la fin de l'année 2014. Le poste s'est porté candidat pour mettre en place son site local en 2015. Il devrait permettre le suivi des anciens étudiants et chercheurs tchèques en France ainsi que les anciens étudiants des filières francophones du pays.

VI- Contacts utiles

VI-a) Administration

Institut français de Prague/Pôle scientifique et universitaire : Stepanska 35, 111 21 Prague 1 ;
Tél. +420 221 401 011 / Fax : +420 221 401 054

Sites Internet : www.ifp.cz et www.france.cz

Courriel : prenom.nom@diplomatie.gouv.fr, ou prenom.nom@ifp.cz

Ministère tchèque de l'Education, de la jeunesse et des sports (Ministerstvo školství, mládeže a tělovýchovy České republiky) : Karmelitská 7, 118 12 Prague 1 ; Tél. +420 234 811 111

Site internet : www.msmt.cz

Département de l'enseignement supérieur : +420 234 811 457

Département des relations internationales dans la recherche et le développement : +420 234 811 718

Programmes européens : Tél. +420 234 811 709

Maison des services internationaux du ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports
(Dům zahraničních služeb MŠMT) : Na Poříčí 1035/4, 110 00 Prague 1 ; Tél. +420 221 850 221

Site internet : www.dzs.cz

Courriel: info@dzs.cz

Institut d'information sur l'éducation (Ústav pro informace ve vzdělávání) : Senovážné náměstí 26, 110 00 Prague 1 ; Tél. +420 224 398 257

Site internet : www.uiv.cz

Courriel : info@uiv.cz

Centre des études d'enseignement supérieur (Centrum pro studium vysokého školství) : U Dvou srpů 2024/2, 150 00 Praha 5 – Smíchov ; Tél.: +420 257 011 311 ; Fax: +420 257 532 409

Site internet : www.csvs.cz

Courriel : krizova@csvs.cz

Agence nationale pour les programmes européens d'éducation (Národní agentura pro evropské vzdělávací programy - NAEP) : Dům zahraničních služeb MŠMT, Na Poříčí 1035/4, 110 00 Prague 1 ;
Tél.: +420 221 850 100 ; Fax: +420 221 850 255

Site internet : www.naep.cz

Courriel : info@naep.cz

Centre pour l'équivalence des diplômes (Středisko pro ekvivalenci dokladů o vzdělání) : CSVŠ - U Dvou srpů 2/2024, 150 00 Praha 5 ; Tél.: +420 257 011 335 ; Fax: +420 257 531 672

Courriel : skuhrova@csvs.cz

VI-b) Etablissements d'enseignement supérieur publics

Akademie múzických umění v Praze www.amu.cz
Académie de musique de Prague

Akademie výtvarných umění v Praze www.avu.cz
Académie d'arts appliqués de Prague

Česká zemědělská univerzita v Praze www.czu.cz
Université d'agriculture de Prague

České vysoké učení technické v Praze www.cvut.cz
Université technique de Prague

Janáčkova akademie múzických umění v Brně www.jamu.cz
Académie de musique Janáček de Brno

Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích www.jcu.cz
Université de Bohême du Sud

Masarykova univerzita v Brně www.muni.cz
Université Masaryk de Brno

Mendelova zemědělská a lesnická univerzita v Brně www.mendelu.cz
Université d'agriculture et de foresterie Mendel de Brno

Ostravská univerzita v Ostravě www.osu.cz
Université d'Ostrava

Slezská univerzita v Opavě www.slu.cz
Université Silésienne d'Opava

Technická univerzita v Liberci www.tul.cz
Université technique de Liberec

Univerzita Hradec Králové www.uhk.cz
Université de Hradec Králové

Univerzita Jana Evangelisty Purkyně v Ústí nad Labem www.ujep.cz
Université J.E. Purkyně d'Ústí nad Labem

Univerzita Karlova v Praze www.cuni.cz
Université Charles de Prague

Univerzita Palackého v Olomouci www.upol.cz
Université Palacky d'Olomouc

Univerzita Pardubice www.upce.cz
Université de Pardubice

Univerzita Tomáše Bati ve Zlíně www.utb.cz
Université Tomaš Baťa de Zlín

Veterinární a farmaceutická univerzita Brno www.vfu.cz
Université vétérinaire et pharmaceutique de Brno

Vysoká škola báňská-Technická univerzita Ostrava www.vsb.cz
Ecole des Mines – Université Technique d'Ostrava

Vysoká škola ekonomická v Praze www.vse.cz
Grande école d'économie de Prague

Vysoká škola chemicko-technologická v Praze www.vscht.cz
Université de chimie technologique de Prague

Vysoká škola technická a ekonomická v Českých Budějovicích www.vstecb.cz
Grande école technique et économique de České Budějovice

Vysoká škola umělecko-průmyslová v Praze www.vsup.cz
Grande école d'arts et de design de Prague

Vysoké učení technické v Brně www.vutbr.cz
Université technique de Brno

Západočeská univerzita v Plzni www.zcu.cz
Université de Bohême de l'Ouest

Vysoká škola polytechnická Jihlava www.vspj.cz
Grande école polytechnique de Jihlava

VI-d) Ecoles d'Etat

Policejní akademie České republiky v Praze www.polac.cz
Académie de Police de République tchèque à Prague

Univerzita obrany v Brně www.unob.cz
Université militaire à Brno

VI-e) Etablissements d'enseignement supérieur privés

Bankovní institut vysoká škola, a.s. - Praha
Evropský polytechnický institut, s.r.o. - Kunovice
Vysoká škola hotelová v Praze 8, s.r.o.
Vysoká škola finanční a správní, o.p.s. - Praha
Vysoká škola Karlovy Vary, o.p.s.
Vysoká škola podnikání, a.s. - Ostrava
ŠKODA AUTO a.s. Vysoká škola - Mladá Boleslav
Literární akademie (Soukromá vysoká škola Josefa Škvoreckého), s.r.o. - Praha
Vysoká škola cestovního ruchu, hotelnictví a lázeňství, s.r.o. - Praha
Soukromá vysoká škola ekonomických studií, s.r.o. - Praha
Vysoká škola obchodní v Praze, o.p.s.
Akademie STING, o.p.s. - Brno
Metropolitní univerzita v Praze, o.p.s.
Univerzita Jana Amose Komenského Praha, s.r.o.
Vysoká škola Karla Engliše v Brně, a.s.
Anglo-americká vysoká škola, o.p.s. - Praha
Pražská vysoká škola psychosociálních studií, s.r.o. - Praha
Vysoká škola aplikovaného práva, s.r.o. - Praha
Vysoká škola ekonomie a managementu, o.p.s. - Praha
University of New York in Prague, s.r.o.
Vysoká škola manažerské informatiky a ekonomiky, a.s. - Praha
Vysoká škola mezinárodních a veřejných vztahů Praha, o.p.s.
Středočeský vysokoškolský institut, s.r.o. - Kladno
Mezinárodní baptistický teologický seminář Evropské baptistické federace, o.p.s. - Praha
Západočeská vysoká škola Třebíč, o.p.s.
Academia Rerum Civilium - Vysoká škola politických a společenských věd, s.r.o. - Kolín
Vysoká škola evropských a regionálních studií, o.p.s. - České Budějovice
Rašínova vysoká škola s.r.o. - Brno
Vysoká škola regionálního rozvoje, s.r.o. - Praha
Filmová akademie Miroslava Ondříčka v Písku, o.p.s.
Vysoká škola tělesné výchovy a sportu Palestra, s.r.o. - Praha
NEWTON College, a.s. - Brno

Vysoká škola logistiky, o.p.s. - Přerov
Vysoká škola zdravotnická, o.p.s. - Praha
B.I.B.S., a.s. Brno International Business School
Soukromá vysoká škola ekonomická Znojmo, s.r.o.
Moravská vysoká škola Olomouc, o.p.s.
Vysoká škola obchodní a hotelová, s.r.o. - Brno
CEVRO Institut, o.p.s. - Praha
Unicorn College s.r.o. - Praha
Vysoká škola aplikovaných ekonomických studií v Českých Budějovicích, s.r.o.
Vysoká škola realitní - Institut Franka Dysona s.r.o.
Vysoká škola sociálně-správní, Institut celoživotního vzdělávání Havířov, o.p.s.
Vysoká škola cestovního ruchu a teritoriálních studií v Praze, spol. s r.o.
AKCENT College, s.r.o. – Praha